

LES ACTIVITES THERAPEUTIQUES

- ❖ **Activités d'expression** : groupes de parole, réunions d'informations et de réflexions, programme d'aide au maintien de l'abstinence, films débats,...
- ❖ **Activités thérapeutiques, ergothérapie** : peinture, vannerie, pyrogravure, mosaïque, cuisine thérapeutique, pâte polymère, ...
- ❖ **Activités physiques** : remise en forme, parcours de santé, séance de relaxation,...
- ❖ **Réunions animées par les associations néphalistes** (Vie Libre, Entraid'addict, Chemin Vers une Nouvelle Vie).
- ❖ **Soins esthétiques** : coiffure, soins du corps, mesures d'hygiène.

L'ENTOURAGE

- Visites autorisées à partir du 1^{er} vendredi de 17H00 à 19H00 et les week-ends et mardis de 14H00 à 19H00.
- Les proches sont les bienvenus pour échanger avec l'équipe soignante, avec la psychologue (sur rendez-vous).



L'atelier



Une chambre

INFORMATIONS PRATIQUES

- Un contrat thérapeutique est proposé et signé par un membre de l'équipe et le patient.
- La participation aux activités thérapeutiques est obligatoire.
- Les sorties sont autorisées à partir de la 2^{ème} semaine du séjour (le mardi).



Le salon esthétique



Centre Hospitalier
Marguerite de Lorraine
9 Rue de Longny
61400 Mortagne au Perche

SERVICE LES SOURCES



Créé en 1995, le service Les Sources est un service de Soins Médicaux et de Réadaptation spécialisé dans l'accueil des personnes majeures désirant rompre avec la dépendance physique et psychologique avec ou sans co-addiction à l'alcool.

NOS COORDONNEES

Secrétariat :

Tél : 02.33.83.42.77 ou 02.33.83.40.43

Fax : 02.33.83.40.59

E-mail :

sources.sec2@ch-mortagne.fr
sources.cadre@ch-mortagne.fr

La plaquette du service et le dossier de pré-admission sont disponibles sur le site suivant :

www.ch-mortagne.fr

NOTRE EQUIPE

Un Chef de Pôle Médical et Médico Technique

Un médecin addictologue

Un cadre de santé

Une psychologue

Une neuropsychologue

Cinq infirmiers

Trois aides-soignantes

Une aide médico-psychologique

Deux aides-soignantes de nuit

Une Assistante Médico Administrative

Un Adjoint administratif

Intervention de :

Diététicienne

Ergothérapeute

Assistante sociale

Kinésithérapeute

NOTRE ACTIVITE

- Des **consultations externes** sur rendez-vous (alcoolologie et/ou tabacologie).
- Des **hospitalisations de jour**, le mercredi et le jeudi.
- Des **hospitalisations longue durée** (cure).

INFORMATION IMPORTANTE

Il est impératif de vérifier auprès de votre mutuelle les conditions et la durée de prise en charge pour un séjour en établissement de soins de suite à **discipline 214**.



Le hall d'entrée

LA DUREE DU SEJOUR

La durée de base du séjour est de 5 semaines. Elle peut-être prolongée.

LA THERAPIE PROPOSEE

La thérapie vise à s'intéresser à la personne et à sa souffrance.

Deux axes essentiellement se dégagent :

- Un travail autour du corps visant à obtenir un réinvestissement affectif de soi-même.
- Un travail d'écoute et de soutien psychologique pour favoriser l'émergence de la parole.



La salle de réunion

L'ADMISSION

Soit :

1. Suite à une ou plusieurs consultations préalables avec le médecin du service.
2. Suite à une demande d'un médecin généraliste ou d'un médecin hospitalier sur dossier de pré-admission ou avec l'outil informatisé Trajectoire.

Les admissions ont lieu le lundi à partir de 10 heures.



La salle à manger